



28, rue de la République – 76000 ROUEN

**ÉLÉMENTS FOURNIS DANS LA PERSPECTIVE DE LA COMMISSION CONSULTATIVE
DES SERVICES PUBLICS LOCAUX
- BILAN ANNÉE 2017 OMNIA REPUBLIQUE -**

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

1. Caractéristiques générales de la DSP

- objet et étendue de la délégation :

En 2010, La Ville de Rouen a acquis (avec l'aide de la Région) les murs de l'ancien cinéma Gaumont au 28 rue de la République, établissement voué à une fermeture annoncée par la Sté Europalaces.

En lançant une délégation de service public pour la gestion du lieu, la Ville de Rouen, qui tenait à maintenir une offre cinéma au cœur de Rouen et développer un projet culturel afin de garantir la mise en place d'une programmation orientée majoritairement « art & essai » ouverte au public le plus large, a retenu un candidat présentant les meilleures chances de réussir cette mission. C'est ainsi que la Sté NOE CINEMAS a été choisie au terme d'un appel d'offres pour mettre en œuvre le cahier des charges prévu par la Ville.

En 2013, suite à un recours lancé contre la DSP par les deux cinémas UGC Ciné Cité St Sever et Le Melville, le Tribunal administratif de Rouen a estimé qu'un vice de procédure avait été commis concernant la durée de la délégation de service public passée de 10 à 15 ans après l'appel d'offres et après la sélection du candidat NOE CINEMAS.

La Ville de Rouen a du ainsi mettre fin à la DSP signée en 2010 avec NOE CINEMAS (entraînant un versement d'indemnités pour la structure gestionnaire de l'Omnia République) et relancer un nouvel appel d'offres qui a abouti à l'attribution d'une nouvelle délégation de service public à nouveau à la Sté NOE CINEMAS candidate à sa propre succession.

Cette nouvelle DSP a été signée le 5 mars 2014.

- rappel du délégataire (descriptif juridique) :

L'établissement OMNIA République est géré par la société NOE CINEMAS ROUEN SARL (au capital de 1 000 €) dont les gérants sont messieurs Richard Patry et Hervé Aguillard, et dont le siège social est situé : square Raoul Grimoin Sanson, 76500 Elbeuf.

Cette société créée en novembre 2009 est une filiale du groupe normand NOE CINEMAS SAS (au capital de 100 000 €) dont le président directeur général est M. Richard PATRY dont le siège social est situé également à Elbeuf, square Grimoin Sanson.

- organigramme nominatif des dirigeants de l'OMNIA en 2017 :

Gérants : M. Richard PATRY et M. Hervé AGUILLARD

Directeur Général : M. Hervé AGUILLARD

Directeur adjoint chargé de la programmation : M. Jean-Marc DELACRUZ

Assistant Directeur chargé de l'exploitation : M. Thomas BARROS

2. Caractéristiques intrinsèques du service

- services fournis, horaires d'ouverture :

L'Omnia République est un établissement cinématographique proposant une programmation orientée « art & essai » - à savoir des films étrangers en version originale sous-titrée, des œuvres d'auteurs, des films de répertoire et de recherche, ainsi que des œuvres destinées à un jeune public.

L'Omnia République participe à la vie culturelle de la cité en organisant des avant-premières, des manifestations autour de rencontres et de débats avec des personnalités du cinéma, des soirées thématiques, des ciné-concerts, des cycles en partenariat avec l'Université ou avec des lieux de spectacles rouennais (Opéra, Le 106, La Chapelle St Louis, ...) et en accueillant tous les festivals de cinéma réunis dans le collectif « Moteur » sous l'impulsion de la Ville de Rouen.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

- mercredi, samedi et dimanche : de 10h30 à 00h00
- jeudi, vendredi, lundi, mardi : de 13h30 à 00h00

Durant certaines vacances scolaires, l'établissement OMNIA ouvre tous les matins à 10h30 sauf durant les deux mois d'été (juillet et août).

- descriptif de l'équipement du cinéma (capacité du cinéma - services fournis - les installations du cinéma) :

L'Omnia République est un établissement cinématographique de 7 salles, proposant une capacité totale réelle de 1 292 fauteuils en 2017 se répartissant comme suit :

- salle 1 : 485 fauteuils
- salle 2 : 244
- salle 3 : 159
- salle 4 : 89
- salle 5 : 162
- salle 6 : 83
- salle 7 : 70

Le hall est équipé de 3 points de caisse informatisés dont 1 poste de caisse mixte pour la confiserie.

Les cabines du cinéma sont entièrement équipées de projecteurs numériques depuis juillet 2012. Aujourd'hui : 1 seule salle peut proposer en parallèle des projections en pellicule 35 mm (salle 1).

- partage des charges entre le délégataire et le délégant :

Selon la répartition classique entre locataire et propriétaire :

- La société NOE Rouen assume toutes les charges générales de fonctionnement de l'Omnia : personnel, publicité et communication, redevances, cotisations, fluides, assurance, petites réparations, entretien courant des cabines, ...
- De son côté, la Ville de Rouen a à sa charge les gros travaux d'entretien du bâtiment (ex : terrasses, installations de chauffage, canalisations, façade, ...)

- les effectifs employés, en nombre d'agents et en équivalent plein temps :

En 2017, la répartition des postes s'établissait comme suit :

1	Directeur Général	35 h
1	Directeur Adjoint / Programmation	35 h
1	Assistant Directeur / Exploitation	35 h
2	Opérateurs projectionnistes	70 h
4	Agents d'exploitation (accueil et caisse)	97 h

Soit un total de 272 h pour 9 salariés

Soit en équivalent en temps plein : 7,77 postes

La structure n'a pas évolué en 2017 par rapport à l'année précédente.

- plan de formation :

Pas de formation planifiées sur l'année 2017

II. RAPPORT ANNUEL : COMPTE-RENDU FINANCIER

1. Compte de résultats

Rappel :

L'exercice annuel de l'Omnia est validé par le Commissaire aux comptes sur la base d'une période annuelle allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018

➤ Une copie du dernier compte de résultat pour l'exercice allant du 01/07/17 au 30/06/18 (avec comparatif exercice précédent) est fournie en annexe

2. Tarifs + révisions tarifaires

En 2017, les tarifs s'établissaient comme suit :

- . Tarif normal : 8,50 €
- . Tarif réduit : 6,50 € pour tous du lundi au vendredi avant 18h
- . Tarif réduit : 6,50 € tous les jours pour les étudiants, les demandeurs d'emploi, les familles nombreuses, les plus de 60 ans, les personnes handicapées
- . Tarif -26 ans : 4,00 € tous les jours
- . Tarif du matin : 5,50 € pour tous avant 13h
- . Tarif Omni'cycles : 5,50 € pour tous (jeune public, répertoire, reprises, ...)
- . Cartes de fidélité : 5 places pour 29,50 € / 10 places pour 54,00 €

Aucun changement dans les tarifs proposés par rapport à 2016

3. Redevances

Compte tenu des nouveaux accords passés lors de la signature de la nouvelle DSP, une redevance annuelle d'occupation du domaine public est désormais versée par NOE ROUEN à la Ville de Rouen.

- En 2015, elle était d'un montant de : 4 136,99 €
- En 2016, elle était d'un montant de : 5 000,00 €
- **Pour 2017, elle a été également d'un montant de 5 000,00 €**

III. RAPPORT ANNUEL : COMPTE-RENDU BILANTIEL SUR LES BIENS ET IMMOBILISATIONS

1. Etat de variation du patrimoine en 2017

RAS

2. Compte-rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué

RAS

IV. RAPPORT ANNUEL : COMPTE-RENDU TECHNIQUE

1. Analyse de l'activité 2017

- le nombre total d'utilisateurs par mois, en précisant les statistiques de fréquentation par prix.

Remarque: **à propos de la fréquentation, il conviendrait d'ajouter dans le rapport une analyse de l'écart existant entre la fréquentation 2015 et celle inscrite au bilan prévisionnel défini lors de l'attribution du contrat.**

➤ **les états de caisses sont fournis**

- évolution du prix moyen d'une année sur l'autre

➤ **voir le tableau prix moyen**

- recettes TTC / CA

➤ **Vous pouvez vous référer au bilan financier validé par nos experts comptables**

- charges d'exploitation

➤ **Vous pouvez vous référer au bilan financier validé par nos experts comptables**

2. Analyse de la qualité du service public rendu aux usagers

- accueil de la clientèle (services mis à disposition)
 - le préachat des billets en caisse (possibilité d'acheter son billet à l'avance)
 - la réservation des places à distance par le site internet du cinéma
 - la newsletter hebdomadaire envoyée aux abonnés internet (réception des programmes de l'Omnia sur sa boîte mail perso) en complément du programme hebdo disponible sur le lieu de vente
 - la mise à disposition gratuite de documentations sur les films pour le public

- obtention des labels

LABEL EUROPA CINEMAS

En 2011, après avoir fait acte de candidature, l'Omnia République est devenu membre du réseau de salles EUROPA CINEMAS dont la programmation est majoritairement européenne : cette sélection a permis à l'Omnia de faire une demande de subventions dont les premières aides financières ont été versées en 2013.

En 2017, l'Omnia République a reçu une aide européenne de : 22 291,00 €

CLASSEMENT ART & ESSAI

En 2011, l'Omnia a monté son dossier d'éligibilité auprès du CNC pour le classement Art & Essai : constitution des éléments prouvant que la mission d'animation culturelle de la salle entre bien dans les critères du classement. Ce dossier a été suivi en mai 2012 d'une réponse favorable puisque l'Omnia a obtenu son classement avec les 3 labels « Recherche & découverte », « Jeune public », et « Patrimoine et répertoire ». Ce classement a été à nouveau confirmé par le CNC pour toutes les années qui ont suivi avec les 3 labels.

En 2017, l'Omnia République a reçu une prime art et essai du CNC de : 98 486,00 € (l'une des plus importantes aides pour une salle art et essai) dont 7 839,00 € de « bonus » pour les 3 labels

- faits marquants de l'exercice 2017

Augmentation de la fréquentation générale du cinéma avec 242 000 entrées (toutes billetteries confondues : commerciales, non commerciales, festivals, ...)

Soit une évolution de 3% par rapport à 2016

3. Compte-rendu technique sur l'ouvrage

- une analyse de l'évolution générale de l'ouvrage et des matériels exploités

Voici les principales interventions réalisées en 2017 :

1. achat de nouveaux écrans tactiles pour les PC des caisses billetterie
2. installation d'un affichage dynamique dans le hall pour les caisses
3. remplacement des tous les blocs éclairages sur la façade (marquise)

- un récapitulatif des travaux d'entretien effectués en 2017
(A ce sujet, il serait préférable d'inscrire dans le rapport un point sur l'état d'avancement des travaux promis et inscrits dans le contrat et les raisons du retard pris dans leur exécution, le cas échéant)

Travaux d'entretien courants habituels : sanitaires, électricité, etc...

Travaux de maintenance sécurité du site : extincteurs, désenfumage, etc...

- les adaptations à envisager

Problèmes de climatisation récurrents en été (salles non aérées – pas d'air frais) : nombreuses plaintes de spectateurs > solutions apportées dans le futur projet de rénovation du bâtiment.

- les rapports des bureaux de contrôle

RAS sur l'année 2017

Exceptés de légers dysfonctionnement électriques liés à la vétusté des installations (mais rien qui ne puisse empêcher le bon fonctionnement de l'exploitation du bâtiment)